

SOMMAIRE

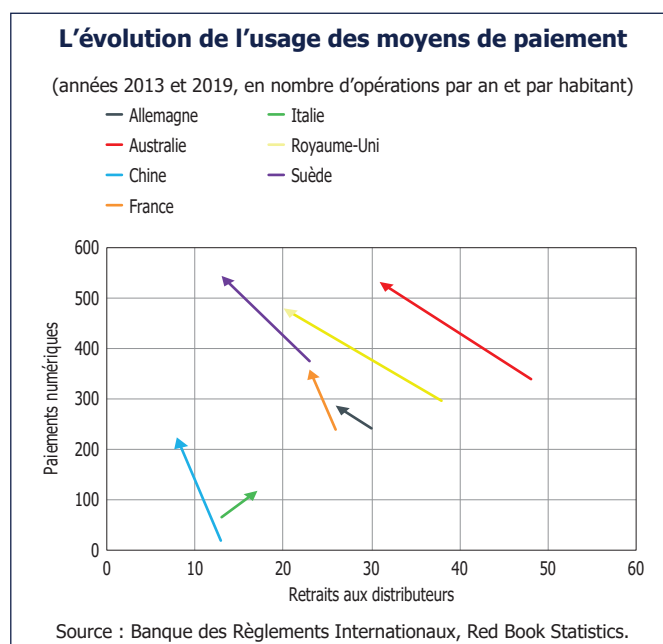
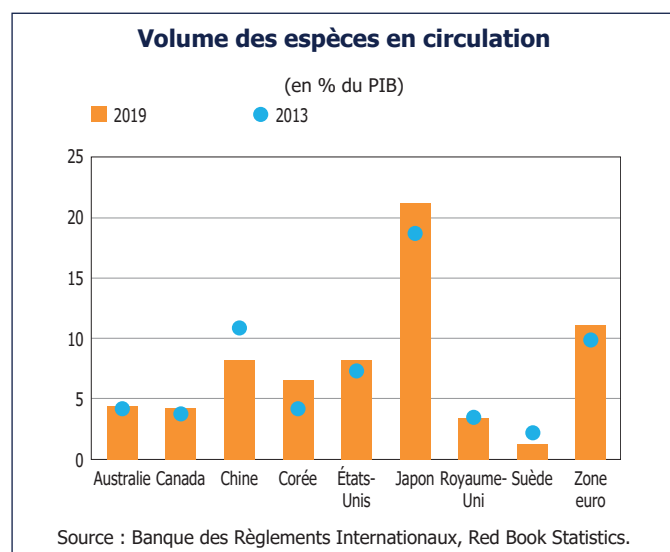
- Le dynamisme de la demande de monnaie fiduciaire, portée par la thésaurisation.
- L'enquête SPACE, sur les habitudes de paiement des ménages.
- Le bilan de l'introduction de la série Europe, deuxième série de billets en euros.

Portée par la thésaurisation, la demande de monnaie fiduciaire reste forte dans le monde.

Depuis plusieurs années, on constate dans la plupart des pays une augmentation continue du montant des billets en circulation alors que les paiements deviennent numériques.

Dans la majorité des pays, le montant des billets en circulation a progressé. La tendance est néanmoins inverse dans quelques pays très engagés dans la numérisation des paiements comme la Chine ou la Suède.

En termes de transactions, le nombre des paiements numériques est partout en forte croissance, tandis que les retraits aux distributeurs fléchissent (sauf en Italie, cf. graphique de droite ci-dessous).



Dans la zone euro, la tendance est identique, avec une augmentation continue du montant des billets en circulation ¹

Depuis l'émission des premiers billets en euros en janvier 2002, la quantité de billets en circulation ne cesse d'augmenter à un rythme supérieur à celui du PIB, malgré un recul tendanciel de l'usage des espèces dans les transactions. Le volume des billets en circulation rapporté au PIB a ainsi doublé dans la zone euro. Les émissions nettes de billets sont passées de 6 à 22% en Allemagne. Elles ont triplé en France, passant de 2 à 6% depuis l'introduction de l'euro.

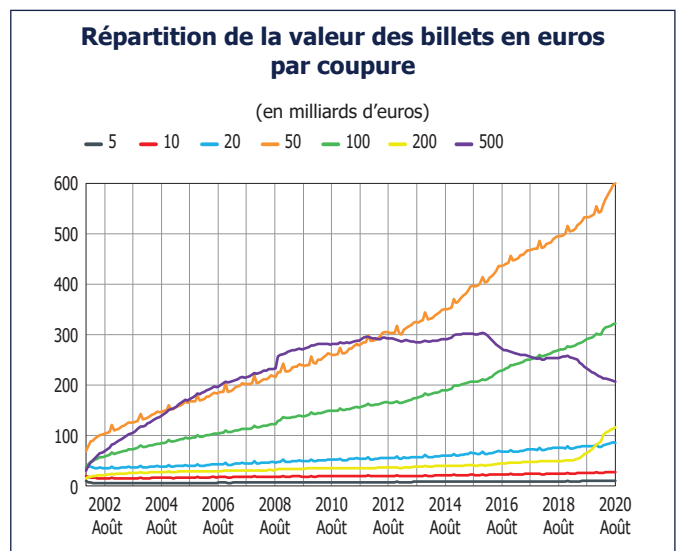
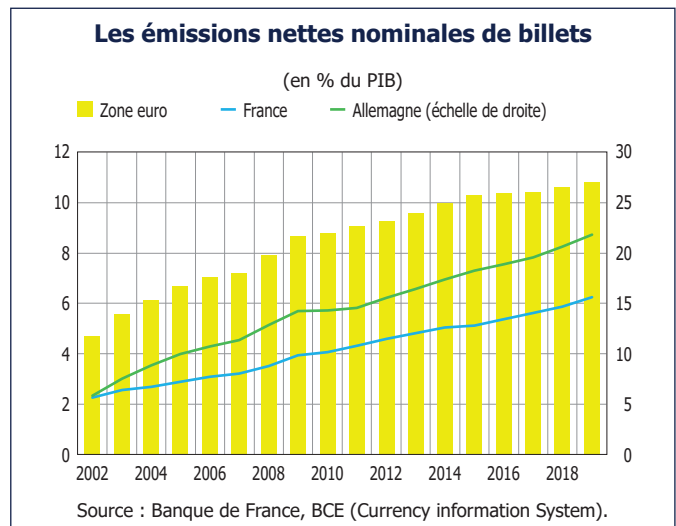
Cette croissance résulte d'un écart entre les flux d'entrées, et de prélèvements de billets aux guichets des banques centrales nationales, les prélèvements étant plus élevés que les entrées.

Toutefois le montant des émissions nettes dans un pays ne correspond pas au montant des billets en circulation dans ce pays, compte tenu des migrations de billets à l'intérieur de la zone euro : les pays touristiques d'Europe du Sud bénéficient, par exemple, des versements de billets des Européens du Nord en vacances chez eux. La demande de billets résulte de divers motifs : thésaurisation, transaction et demande étrangère, les billets en euros étant aussi demandés dans les pays limitrophes de la zone (en valeur, ces billets hors zone représentent environ le tiers du montant des billets en circulation).

Depuis près de 10 ans, le billet de 50 euros qui est utilisé pour les transactions comme pour la thésaurisation, domine la gamme des billets en euros.

La fin de l'émission des billets de 500 euros depuis fin avril 2019 entraîne son retrait progressif principalement au profit de la coupure de 200 euros.

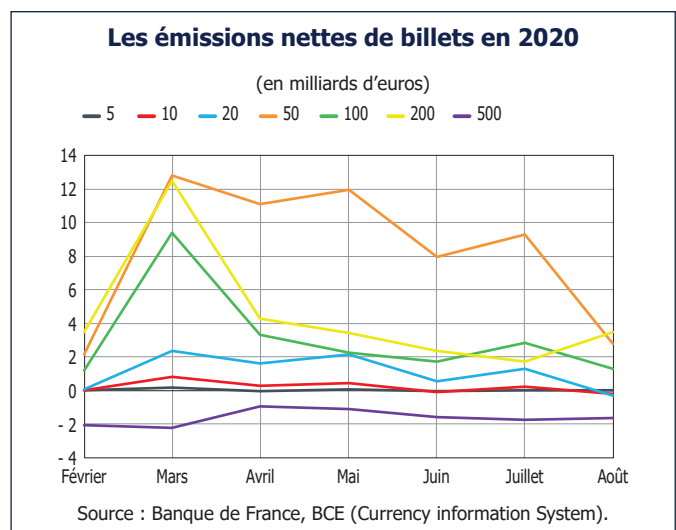
Les billets de 100 euros et 200 euros sont toujours demandés, notamment en Allemagne et en Autriche. Pour les billets de 5 euros, 10 euros et 20 euros utilisés à des fins de transaction, la demande évolue peu.



En Europe, la crise due au COVID n'inverse pas cette tendance

La crise due au COVID s'est traduite par une forte hausse des émissions nettes dans la zone euro : + 36 milliards d'euros en mars 2020 par exemple, soit un chiffre proche de celui de la crise financière en octobre 2008 (43 milliards), en dépit d'une chute des besoins transactionnels (repli du volume des paiements par carte de 43% sur un an sur la période 16 - 31 mars 2020).

Depuis avril 2020, le rythme des émissions nettes se rapproche de sa tendance de long terme.



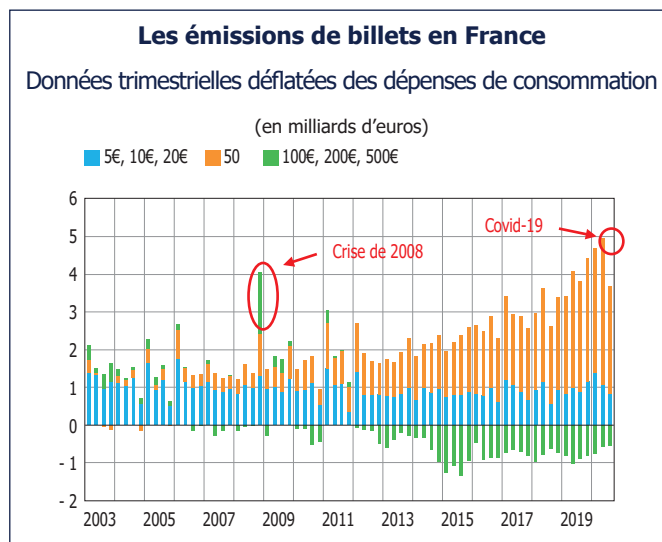
¹ Cf. Bloc-notes Eco – [Billet n°172 : Demande de monnaie fiduciaire : des liens avec la crise ?](#)

La tendance est identique en France

En France, la crise de 2008 s'était traduite par des sorties de billets de hautes dénominations (100, 200 et 500 euros). Mais depuis 2014, c'est la coupure de 50 euros qui est la principale source de la croissance des émissions nettes. Utilisée à la fois à des fins de thésaurisation et de transaction, sa part a continué d'augmenter avec la crise du COVID.

La part des petites coupures (10, et surtout 20 euros) utilisées pour les transactions stagne ou décline, sous l'effet de la concurrence croissante des autres moyens de paiement.

L'explication de l'augmentation de la thésaurisation des billets est plus complexe, et résulte de la conjonction de différents facteurs. En particulier, il est vraisemblable que le faible niveau actuel des taux facilite la détention d'espèces à des fins de thésaurisation. L'incertitude liée à la conjoncture économique pousse aussi les ménages à la thésaurisation.

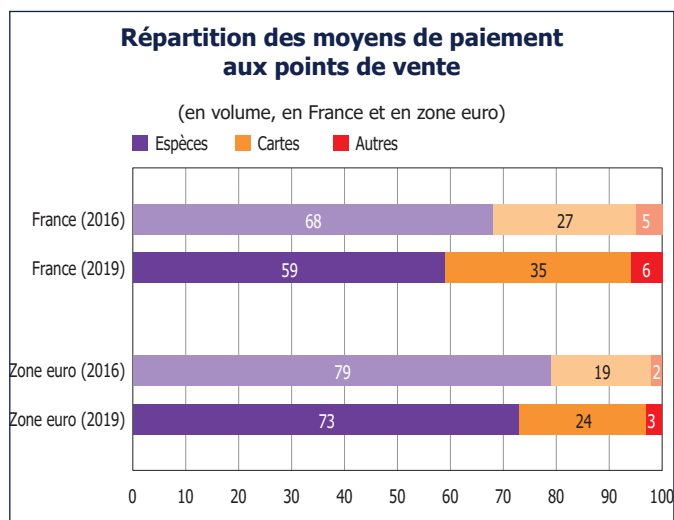


L'enquête SPACE, sur les habitudes de paiement des ménages : les espèces, un instrument de paiement en repli.

La Banque centrale européenne a renouvelé en 2019 son [enquête](#)² – SPACE – sur les habitudes de paiement des ménages en zone euro. Comme lors de la précédente enquête réalisée en 2016, les espèces restent le moyen de paiement privilégié, en nombre, pour les achats du quotidien. Toutefois, on observe une préférence de plus en plus marquée pour la carte, notamment avec l'explosion du paiement sans contact, exacerbée par la crise sanitaire.

Selon l'enquête SPACE, malgré un repli, les espèces sont en 2019 le moyen de paiement le plus utilisé en France et dans l'Eurosystème, en magasin et entre particuliers : leur part s'établit à 59% en France (73% en zone euro), alors que les paiements par carte ne représentent que 35% des transactions (24% en zone euro).

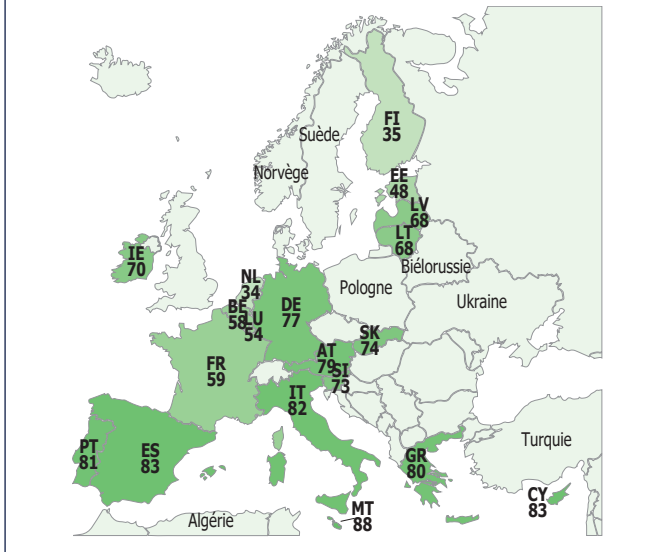
Au total, la France se place, comme en 2016, parmi les pays de la zone euro qui utilisent le moins les espèces, en valeur, avec les Pays-Bas, le Luxembourg, la Belgique, la Finlande et l'Estonie.



² Les résultats détaillés de cette enquête sont disponibles sur le site internet de la Banque de France.

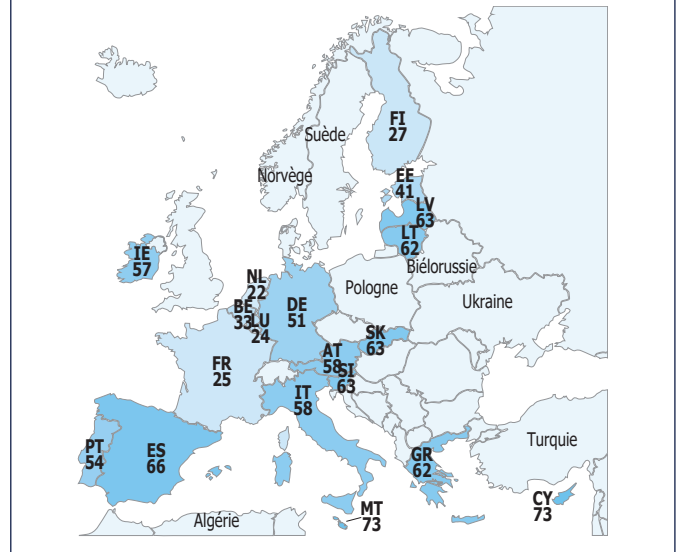
Part des espèces dans les paiements aux points de vente

(en volume)



Part des espèces dans les paiements aux points de vente

(en valeur)



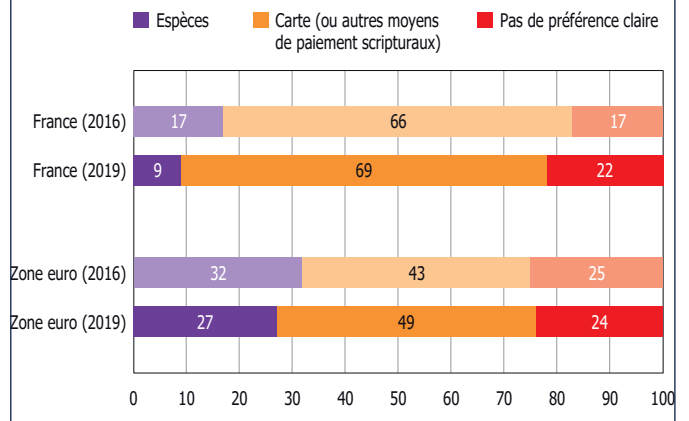
En termes de préférences, les Français interrogés dans le cadre de l'enquête SPACE se démarquent par une appétence pour les moyens de paiement scripturaux. Ainsi, 69% déclarent privilégier la carte pour le règlement de leurs achats du quotidien (49% en moyenne en zone euro).

À contrario, les Français sont ceux qui préfèrent le moins recourir aux espèces dans la zone euro : 9% seulement préfèrent payer en espèces (27% en moyenne en zone euro).

Les paiements en espèces sont traditionnellement l'apanage des petits achats du quotidien. Ceci est particulièrement vrai en France, où la valeur moyenne des paiements en espèces (12,30 euros) est la plus faible après le Portugal, et la Lettonie.

Préférence pour les espèces et les autres instruments de paiement en France et en zone euro

(en %)



L'impact de la pandémie sur l'usage des espèces

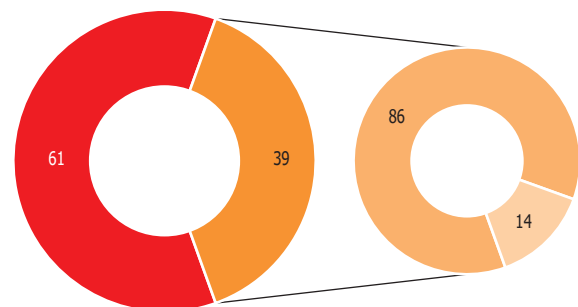
La crainte d'une contamination au contact des billets a entraîné une chute de leur usage, au profit des paiements par carte sans contact qui ont bénéficié également de la hausse de leur plafond à 50 euros (hausse de 38% des paiements en volume, et de 93% en montant, à fin octobre 2020 par rapport à fin octobre 2019).

La Banque centrale européenne a fait réaliser un sondage (étude « IMPACT », *Impact of the Pandemic on Cash Trends*) afin d'apprécier les conséquences de la pandémie sur les comportements de paiement : il ressort que 39% des sondés français déclarent moins utiliser les espèces pour régler leurs achats du quotidien depuis mars 2020 (40% en zone euro), 86% indiquent envisager de continuer de le faire à l'issue de l'épidémie.

Impact de la pandémie sur les habitudes de paiement des Français

(en %)

- Français n'ayant pas changé leurs habitudes de paiement malgré la pandémie
- Français utilisant moins les espèces et envisageant de continuer ainsi
- Français utilisant moins les espèces, a priori seulement le temps de la crise



COVID : le point sur les risques de transmission du virus avec les billets de banque.

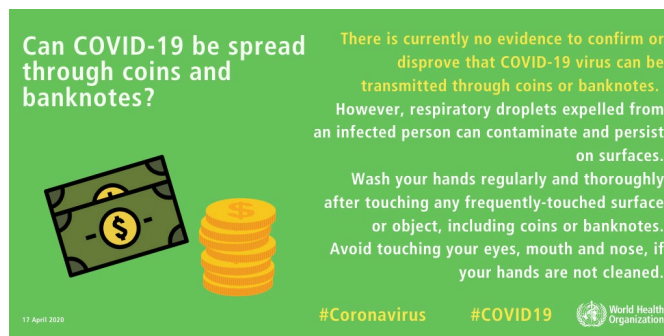
La pandémie due au coronavirus a suscité des craintes sur l'usage des espèces qui pourraient être un support de diffusion du virus.

Pendant les analyses menées à ce jour ont confirmé que les billets ne présentaient pas de risques particuliers d'infection par rapport aux autres surfaces (cf. affiche de l'OMS ci-contre).

En comparant le comportement du virus sur différents types de surfaces, il est apparu qu'il pouvait survivre dix à cent fois plus longtemps sur de l'acier inoxydable (une poignée de porte par exemple) que sur un billet, et des analyses ont montré que les virus se propageaient plus difficilement sur des surfaces poreuses comme celle des billets, que sur des surfaces lisses comme le plastique.

L'utilisation des billets de banque ne fait donc courir aucun risque particulier de contamination dans la vie courante, en continuant bien entendu d'appliquer les gestes barrières recommandés par l'Organisation mondiale de la santé.

Les études se poursuivent pour estimer quel est le pouvoir réel de contamination des virus déposés sur une surface.



Can COVID-19 be spread through coins and banknotes?

There is currently no evidence to confirm or disprove that COVID-19 virus can be transmitted through coins or banknotes. However, respiratory droplets expelled from an infected person can contaminate and persist on surfaces.

Wash your hands regularly and thoroughly after touching any frequently-touched surface or object, including coins or banknotes. Avoid touching your eyes, mouth and nose, if your hands are not cleaned.

#Coronavirus #COVID19 World Health Organization

Source : Organisation mondiale de la santé.

Le bilan de l'introduction de la série Europe, deuxième série de billets en euros

Les premiers billets en euros sont apparus en janvier 2002, matérialisant la monnaie européenne qui n'existait depuis 1999 que sous forme scripturale.

Le souci de garantir au public la sécurité de ce moyen de paiement a été majeur dans la conception des premiers billets en euros. Malgré une très vaste diffusion des billets en Europe, et au-delà, le nombre des contrefaçons est resté infime au regard de la circulation fiduciaire.

Toutefois, compte tenu des évolutions technologiques, notamment l'apparition de moyens de reproduction toujours plus performants, les banques centrales nationales se doivent de conserver une longueur d'avance sur les faux-monnayeurs. Aussi, une nouvelle gamme de billets en euros, la série Europe, a été progressivement introduite, à partir de 2013 pour les billets de 5 euros, jusqu'en 2019 pour les billets de 100 et 200 euros, les billets de 500 euros cessant d'être émis en 2019.

Les objectifs de la nouvelle gamme Europe

La nouvelle gamme devait permettre d'incorporer de nouveaux signes de sécurité, et d'améliorer la résistance à l'usure des billets.

Afin de ne pas désorienter le public, la nouvelle gamme a repris les mêmes thèmes architecturaux et éléments de décoration. La méthode d'authentification, pour le public « **TRI** », **T**oucher **R**egarder **I**ncliner demeure également pertinente, tandis que les éléments d'authentification pour les machines ont été augmentés et améliorés.



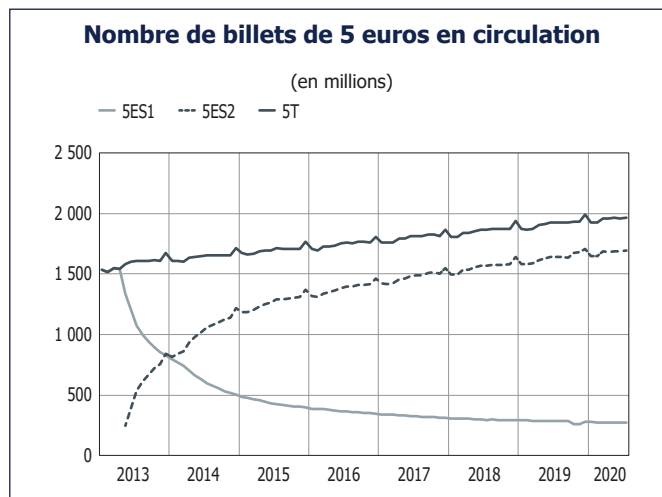
La diffusion des billets de la nouvelle gamme s'est effectuée progressivement

L'émission de billets de la nouvelle série s'est effectuée conjointement à la distribution des billets de la première série jusqu'à l'apurement des stocks. Ce principe d'émission permet l'écoulement des stocks de billets neufs, et de billets ayant déjà circulé, mais qui demeurent en bon état. Compte tenu de ce principe, le remplacement des billets par la nouvelle gamme est progressif.

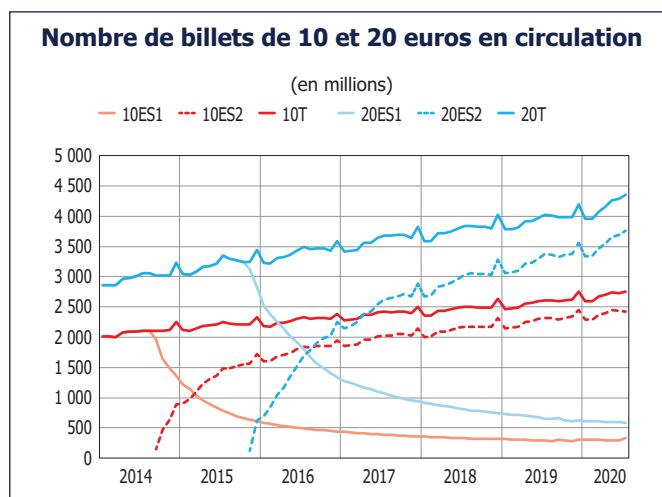
La conservation des thèmes généraux des billets facilite l'acceptation par le public des billets de l'ancienne comme de la nouvelle gamme de billets.

Les billets de 5 euros ont été émis à partir du 2 mai 2013.

Une année plus tard, la nouvelle gamme représentait plus de 59% des billets en circulation, et deux ans plus tard 74% de ceux-ci.



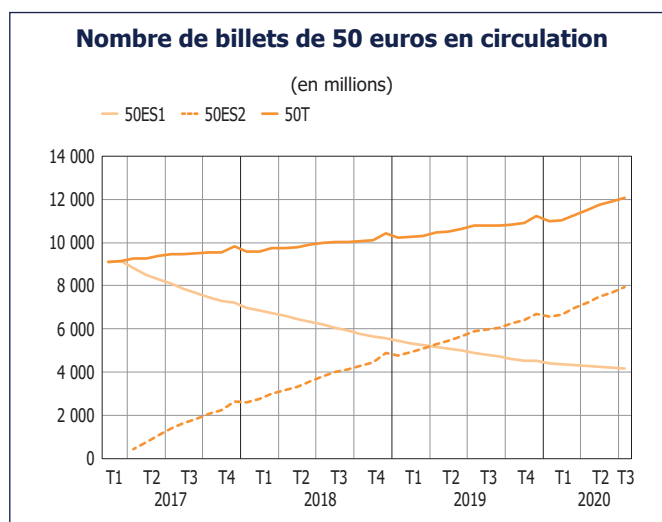
Les billets de 10 et 20 euros, émis respectivement à partir de septembre 2014 et de novembre 2015, sont largement utilisés dans les transactions. La nouvelle gamme s'est substituée à la première à hauteur de 70% en deux ans.



Les billets de 50 euros

Pour ces billets émis à partir d'avril 2017, le rythme de remplacement est plus lent, compte tenu de la part des encaisses de thésaurisation pour ce billet, estimée à 50% environ.

Deux ans après les premières émissions, le nombre de billets de la nouvelle gamme en circulation était équivalent au volume de la première série.

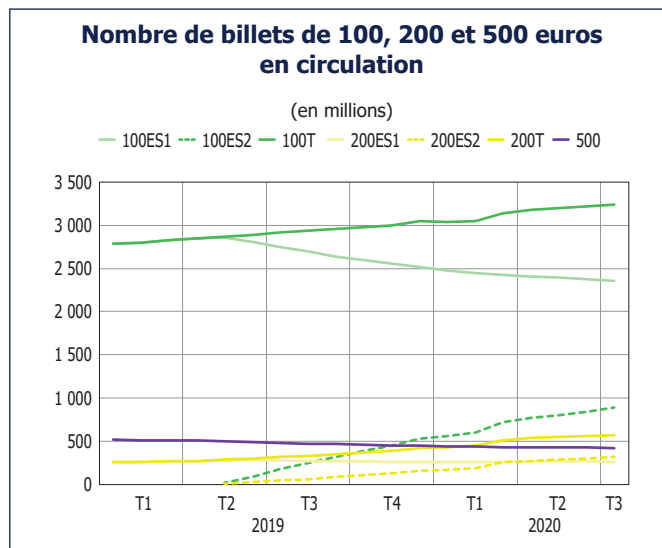


Les billets de 100 euros et 200 euros

Ces coupures ont été émises simultanément le 28 mai 2019.

Peu utilisées dans les transactions sauf en Allemagne et en Autriche, elles sont fortement thésaurisées d'où une introduction plus lente de la nouvelle gamme.

L'encours des billets de 500 euros qui ne sont plus émis par l'Eurosystème depuis fin avril 2019 (tout en conservant leur cours légal), ne recule que très lentement.



L'accueil des nouveaux billets

Compte tenu de la conservation des thèmes entre les deux séries, la réception des nouveaux billets n'a pas suscité de réserve dans le public. De même, pour le commerce de détail, la plupart des détaillants n'ont pas eu de problème pour adapter leurs machines, et pour traiter la circulation – en parallèle – des billets de la première et de la deuxième série. L'essentiel des coûts a été lié au temps de formation des caissiers.

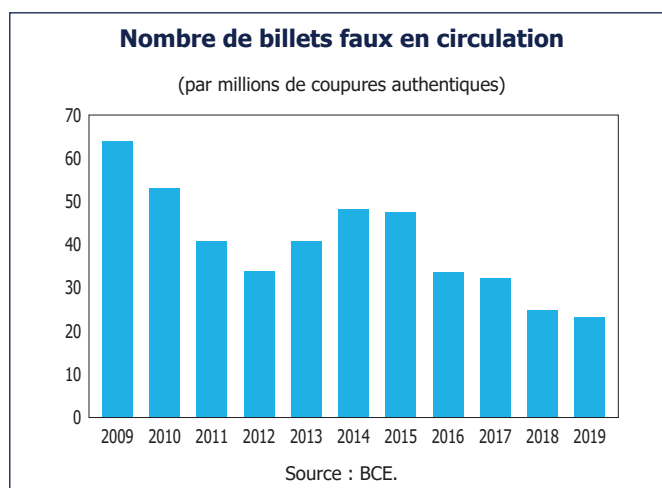
Plus généralement, pour les détaillants, la préférence du consommateur, la rapidité de la transaction, et les coûts globaux sont des facteurs déterminants. Les espèces sont un moyen de paiement jugé peu coûteux et très fiable, avec toutefois un risque d'erreur ou de fraude.

Pour les professionnels de la monnaie fiduciaire, l'émission de la nouvelle gamme a nécessité l'adaptation des machines de comptage ou de tri. La différence de taille pour les coupures de 100 euros et 200 euros entre les deux séries empêche de mélanger celles-ci, d'où un traitement plus complexe. À plus long terme cependant, l'uniformisation de la hauteur des billets de 100 euros et 200 euros avec celle des billets de 50 euros facilitera le traitement de ces coupures dans les machines de traitement des espèces.

La contrefaçon de billets est restée faible, et on observe même une diminution du taux moyen de détection de billets faux dans la zone euro

En Europe, le nombre total de billets en euros contrefaits a décliné ces dernières années. En 2019, quelque 559 000 faux billets ont été retirés de la circulation en regard d'une circulation de 25 milliards d'unités, soit 22 billets faux retirés en un an pour un million de billets en circulation.

Outre les signes de sécurité renforcés pour la nouvelle série, ce nombre peu élevé résulte aussi d'autres facteurs, comme la coopération avec les autorités, et les efforts consentis en matière de communication et de formation aux niveaux européen et national.



Les billets cinéma ou « Movie Money », ou « prop copy »

Ces billets sont en principe destinés à des fins publicitaires, ou pour le tournage de films, pour simuler des vrais billets de banque. Imitations grossières des coupures authentiques (mais suffisamment réussies pour que l'on ne voit pas la différence à l'écran), un certain nombre de ces billets parviennent néanmoins à être vendus à des particuliers, via internet, et à être utilisés frauduleusement comme moyen de paiement : ainsi, ils représentent actuellement environ un tiers des détectations de contrefaçons au niveau européen, et même 40% en France.

Une série de mesures sont en préparation, ou ont d'ores et déjà été prises pour lutter contre ce phénomène (blocage de sites internet ou retrait des articles de la vente, actions des Douanes, révision des textes en vigueur pour renforcer l'arsenal juridique ...). Et les formations à l'authentification proposées par la Banque de France s'adaptent à cette évolution de la fausse monnaie (cf. infra).



Les règles de reproduction des billets

La reproduction des billets euros est possible afin de satisfaire certains besoins, comme le tournage de films. Mais les billets « Movie Money » ou « prop copy » ne respectent pas ces conditions.

Pour être licites, ces reproductions ne doivent présenter, pour le public, aucun risque de confusion avec les coupures authentiques : reproduction d'une seule face du billet avec une taille nettement différente de l'original, reproduction d'une partie du billet, matériau nettement différent du papier, mention SPECIMEN très visible ... ([référence JO Union Européenne, Décision BCE du 19 avril 2013](#)).

Les formations à l'authentification : toujours utiles, et du nouveau !

Sur tout le territoire la Banque de France propose des formations gratuites à l'authentification. Elles permettent de sensibiliser notamment les acteurs de la filière fiduciaire sur les moyens d'authentifier un billet, afin de rendre très difficile l'écoulement des fausses coupures.

Ces formations régulièrement actualisées prennent en compte les nouvelles tendances, comme l'augmentation des billets cinéma, très faciles à détecter si l'on est informé et sensibilisé à ce problème. De nouveaux formats plus souples sont actuellement élaborés afin de se rapprocher des petits commerces et de mieux les protéger du préjudice financier : petits commerçants, renseignez-vous auprès de toutes les caisses ou succursales de la Banque de France.

Toucher pour reconnaître le craquant du papier, l'impression en relief



En conclusion

La monnaie fiduciaire, et particulièrement les billets en euros, ont fait la preuve ces dernières années de leur fiabilité. Malgré la disponibilité de moyens de reproduction toujours plus performants, la contrefaçon reste très faible, démontrant l'efficacité des nombreux signes de sécurité, que ces billets de haute technologie incorporent.

Concrétisation matérielle de l'Union économique et monétaire, ils ont acquis leur place comme instrument de réserve de valeurs bien au-delà de leur zone d'émission.

En dépit de la place croissante des autres instruments, la monnaie fiduciaire demeure un moyen de paiement simple, fiable, rapide, connu du public, garantissant le respect de la vie privée, et accessible à tous.